Edito

In varietate concordia. C'est ainsi que nous avons voulu cette Revue et que nous vous la présentons, forte de toutes les nuances que cette devise peut revêtir : identité et altérité, affirmation de soi et ouverture envers l'autre, recherche de l'unité dans la diversité.

Identité et affirmation de soi. L'aspiration qui a animé cette équipe depuis ses premiers pas a été de rassembler des membres qui proviennent des différents centres de recherches de l'Ecole de droit international de l'Université Panthéon-Assas et plus encore, afin que leurs parcours et spécialités soient représentatifs de sa richesse, et de témoigner de l'esprit de transmission si précieux au monde académique. Cette même idée de partage du savoir se réalise dans la Revue à travers la publication des présentations de thèses faites en centre de recherche, des conférences qu'ils organisent, mais aussi des articles rédigés par de jeunes chercheurs qui, souhaitant s'exprimer sur des thèmes de droit international qui leurs sont chers, trouvent ici une rubrique libre.

Altérité et ouverture vers l'autre. Parce que la connaissance de soi s'acquiert et s'affirme par rapport à l'autre, l'étude du droit comparé dispose d'une place centrale dans cet ouvrage, et nous sommes par ailleurs heureux de compter plusieurs auteurs étrangers dans ce premier numéro. De même, fidèles à notre maître mot : ouverture à l'autre et pour l'autre, nous avons souhaité rendre plus accessibles aux lecteurs anglophones la jurisprudence française de droit international susceptible de les intéresser en publiant une chronique annuelle en anglais.

Recherche de l'unité dans la diversité. Enfin, face à l'éclatement caractéristique du droit international, nous ne pouvions que proposer un *Dossier* permettant d'analyser sous différents angles un sujet transversal, rechercher des tendances, et éventuellement suggérer une approche plus ordonnée. Car il faut bien l'admettre, l'obsession du juriste internationaliste est bien de construire l'ordre là où il n'y en a pourtant pas ! Notre équipe s'est attelée à cette tâche et vous propose de s'exercer sur un sujet d'actualité, la lutte contre la corruption en droit international.

Mais cette entreprise, téméraire, n'aurait pu se réaliser sans l'aide des personnes envers lesquelles l'équipe éditoriale tient à exprimer sa profonde reconnaissance.

Nous remercions tout d'abord Madame Bénédicte Fauvarque-Cosson et Messieurs Gérard Cahin, Yves Nouvel et Carlo Santulli, qui nous ont fait l'honneur et la confiance de participer au comité scientifique de la Revue. A leurs côtés dans

ce comité, nous devons des remerciements particuliers à Madame Marie Goré, soutien de la première heure, dont les encouragements sans faille et enthousiastes ont été décisifs dans la poursuite de ce projet. Enfin, nous sommes également spécialement reconnaissants au dernier membre de ce comité prestigieux, Monsieur Louis d'Avout pour la confiance qu'il nous a montrée en acceptant que cette revue trouve une place sous l'égide de l'Ecole doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé de l'Université Paris II Panthéon-Assas (l'ED 9).

Ce numéro n'aurait sûrement pas vu le jour sans le parrainage de Madame Sabine Corneloup et de Monsieur François Mailhé. Nous les remercions d'avoir patiemment guidé nos pas, parfois chancelants. Les savoir toujours à l'écoute, prêts à nous appuyer à tout instant, nous a fait peut-être oublier d'exprimer notre profonde reconnaissance pour le temps et l'énergie qu'ils nous ont dédiés.

Last, but not least, comme diraient ceux qui resteront toujours nos voisins anglais, nous remercions notre collègue, Antoine Touzain, pour ses précieux conseils éditoriaux.

Si les remerciements sont généralement signe d'un projet qui aboutit, ceux qui figurent ici se veulent aussi tournés vers l'avenir. Ils marquent également notre engagement et, pour reprendre les mots de Madame Sabine Corneloup, notre confiance en l'avenir.

Bonne lecture à tous !

Luana Piciarca et Éloïse Glucksmann
Au nom de toute l'équipe éditoriale